CAP Monteur en installation thermique

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RNCP : n°30951

DESCRIPTIF

Le monteur ou la monteuse en installation thermique prépare et réalise des installations thermiques il ou elle rend compte à sa hiérarchie de ses interventions. Il ou elle effectue la mise en service de l'installation réalisée ainsi que des opérations simples de maintenance préventive et corrective. Le monteur ou la monteuse intervient sur des systèmes de production de chaleur comme les pompes à chaleur, chaudières les ballons réchauffeurs, etc Sur les réseaux d'eau et chaude en cuivre multicouche PER sur les systèmes d'émission de chaleur comme les radiateurs, aérotherme et les systèmes de régulation.

Taux de réussite aux examens :

90% en 2019

Informations complémentaires disponibles sur notre site

OBJECTIF(S)

Etudier et préparer une intervention

- Décoder un dossier technique d'installation thermique.
- compléter et transmettre des documents.

Réaliser un ouvrage courant

- -Organiser et sécuriser son intervention.
- -équiper les appareils.
- -implanter l'installation et les supports.
- -assembler et raccorder les réseaux.

Réaliser des travaux spécifiques

- -appliquer une procédure de maintenance préventive et rendre compte oralement.
- -effectuer une opération de maintenance corrective.

DUREE

2 ans

Possibilité d'ajustement du temps de formation selon les besoins et la réglementation en viqueur

Horaires: 8h -13h / 14h-17h

MODALITES

Présentiel Alternance

PROGRAMME

--Le CAP Monteur(se)en installation thermique est composé de 7 blocs de compétences :

-UP1: Etude et préparation d'une intervention

-UP2 : Réalisation d'un ouvrage courant

-UP3 : Réalisation de travaux spécifiques

-EG1: Français et HGEMC

-EG2: Maths et Sciences

-EG3: EPS

-EG4: Langue vivante (Anglais)

TARIFS / CGV

Apprentissage:

Prise en charge par l'OPCO concerné

Matériels et tenue professionnelle obligatoires (prise en charge à hauteur de 500 € par l'OPCO, sur facture).

Formation Continue:

Nous consulter

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles à tous.

Contactez-nous sur referenthandicap93@cma-idf.fr





Version Janvier 2021







CAP Monteur en installation thermique

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au <u>RNCP : n°30951</u>

RYTHME

1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation

FORMATEUR

Formateur(s) expert(s) dans la spécialité

PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

CONDITIONS D'ACCES:

Procédures d'admission en formation :

> Dossier de candidature , entretien individuel, positionnement

Apprentissage:

- -Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- -Être âgé(e) de 16 à 30 ans (dérogation possible).
- -Après la classe de 3^{ème} à partir de 15 ans.
- > Entrée et sortie permanente

Formation Continue:

Tout public

> Ouverture de session sous réserve d'un nombre de participants

TAUX DE SATISFACTION

MODALITES D'EVALUATION

- -Evaluations orales et écrites par discipline tout au long du parcours de formation.
- -Examen ponctuel terminal.

LIEU(X) DE FORMATION

CMA93

91-129 rue Edouard Renard **93013 BOBIGNY**

CERTIFICATION

- -Certification après contrôle ponctuel terminal.
- -Obtention du CAP.
- -Possibilités de validation par bloc(s) de compétences.

CONTACT

Service formation

01 41 60 75 25 infos@campus93.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet en scannant ce QR code

EMPLOIS VISES, SUITE DU PARCOURS

- Monteur(se) en installation thermique Qualifié(e)
- -CAP IFCA BP IDFCA BAC PRO TMSEC ou TISEC.







(6) 01 41 83 38 <u>38</u>

